

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **2 (1883)**

Heft 8

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est beaucoup de personnes qui collectionnent, les unes les médailles des tirs, d'autres celles des fêtes de chant, d'autres celles des fêtes de gymnastique, des expositions, etc. C'est à cette catégorie de collectionneurs que nous cherchons à être utiles et agréables en donnant la description de ces médailles, pure camelotte numismatique, que leurs auteurs n'osent la plupart du temps pas signer.

Telle est celle vendue pendant la fête cantonale de gymnastique à Fribourg les 18 et 19 Août 1883, dont voici la description.

Droit. En cercle : FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE FRYBOURG (*sic*), puis, en sens contraire : ☆ AOUT 1883 ☆.

Dans le champ, l'écusson cantonal entre deux branches de chêne.

Revers. Dans une couronne de chêne, les quatre F adossés et posés en croix.

Module 33 millim. ; étain.

La description et l'orthographe du mot Fribourg nous dispensent de tout commentaire.

Bibliographie.

Nous avons reçu, en échange de notre publication, le tome XXV du *Bulletin de l'Institut national genevois*. Ce volume, fort de 536 pages in-8°, contient, comme les précédents, les principaux travaux de l'année écoulée, présentés par les membres des cinq sections de l'Institut :

- 1° des sciences physiques et naturelles,
- 2° des sciences politiques, d'archéologie et d'histoire,
- 3° de littérature,
- 4° des beaux-arts,
- 5° d'industrie et d'agriculture.

Disons simplement que le contenu de ce volume est du plus haut intérêt et que nous sommes heureux de le posséder dans nos archives.

Deux travaux offrent un attrait tout particulier pour notre Société.

Le premier surtout : *L'intérêt de la Suisse dans la question monétaire et la Conférence de Paris (1881)* par M. LAURENT KARCHER, est des plus instructifs pour nos lecteurs.

La position de notre pays comme Etat de l'Union latine (selon la convention de 1865 entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse à laquelle la Grèce s'est jointe plus tard) y est fort clairement exposée.

La question des étalons (d'or et d'argent) et les opinions des

partisans du *bimétallisme*, c'est-à-dire du double étalon (d'or et d'argent), ainsi que celles des *monométallistes* à la Conférence de Paris y sont successivement et fort bien discutées. La conclusion qui termine cette importante dissertation ne croit pas à un avantage pour notre pays à voir les bimétallistes gagner leur cause, et espère que, dans la reprise de la discussion que la Conférence ajourne au 12 Avril 1882, la Suisse et l'Italie sauront mieux comprendre leurs intérêts et refuser avec la Belgique et la Grèce d'accepter le double étalon.

« La Suisse, qui jusqu'ici a suivi la voie la plus prudente, dit » M. Karcher, et dont les écus de cinq francs ne figurent plus » que dans les collections numismatiques (?), doit maintenir sa » position. Son rôle est de rester fidèle à la Convention de 1878 » qui lie encore pour quatre années tous les Etats contractants » sans engager au delà sa liberté.

» Jusqu'à présent, les démarches des bimétallistes envers » l'Allemagne et l'Angleterre n'ont pas abouti et nous pouvons » espérer que le ministre actuel des finances de France saura re- » pousser toute combinaison aventureuse, et maintenir l'Union » latine sur un pied sage, rationnel, et acceptable pour tous ses » membres. »

Cette espérance, on le sait, n'est plus réalisable pour la Suisse, puisque d'ici au mois de Novembre prochain nous verrons en cours nos nouvelles pièces de 20 francs.

Des détails positifs nous ont été promis sur cette nouvelle frappe, pour le dernier fascicule de cette seconde année du *Bulletin*.

Le second travail est l'*Histoire de l'Escalade avec toutes ses circonstances*, par DAVID PIAGET, citoyen de Genève, publiée avec une introduction et des notes par L. Dufour-Vernes et Eugène Ritter.

On sait qu'il existe un certain nombre de médailles genevoises rappelant cette époque de l'histoire de Genève ; nos lecteurs liront donc avec plaisir les détails y relatifs contenus dans le travail précité.

H.

On demande

1 exemplaire de chacun des cahiers des *Mittheilungen* de Zurich suivants :

Vol. III, cah. 2, *Bracteaten der Schweiz*.

Vol. XII, cah. 2, *Denare und Brachteaten der Schweiz*.

Vol. IX, la première partie, cah. 1 à 5.

Vol. XIII, la première partie, cah. 1 à 6.

(M 1-5)

Adresser les renseignements et offres à la RÉDACTION.